

Edito

RASSEMBLEMENTS du 1^{er} MAI 2009

BOURGES - 10 h 30
Place Séraucourt

VIERZON - 10 h 30
Place de la Résistance

ST AMAND - 10 h 30
Place Jean Girault

ST FLORENT - 10 h 30
Place de la République

LA GUERCHE - 10 h 30
Place du Général de Gaulle

Sommaire :

<i>Edito :</i>	p. 1
<i>Tract du 1^{er} Mai</i>	p. 2 et 3
<i>Le 1^{er} Mai une longue histoire ...</i>	p. 4
<i>Communiqué de l'Indecosa</i>	p. 5
<i>Appel finances</i>	p. 5
<i>Le Mouvement Ouvrier du St-Amandois</i>	p. 6
<i>Communiqué commun pour la Santé</i>	p. 7
<i>Colonie de Péronne Le Carruge</i>	P. 8



Invitation

1^{er} Mai 2009
à 9 h 30
8 Place Malus - BOURGES

Dépôt de gerbe
à la mémoire
des militants de la CGT
victimes du nazisme.



Le 1^{er} MAI 2009 TOUS ENSEMBLE

*Du jamais vu ! Ensemble, le 1^{er} Mai,
huit syndicats appellent les salariés, retraités et privés d'emploi
à manifester pour faire entendre leurs revendications
auprès du gouvernement et du patronat.*

Manifestants :
29 Janvier : 2,5 millions
19 mars : 3 millions
1^{er} Mai :
+ nombreux et + forts

60 % des Français veulent
des suites au 19 mars.
57 % des Français font confiance
aux syndicats.
65 % ont moins de 35 ans.
60 % veulent des négociations
avancées par les syndicats.

La CGT propose ... EMPLOI

- Création d'emplois stables qualifiés et reconnus.
- Arrêt des licenciements.
- Remboursement des aides publiques pour les entreprises qui annoncent des licenciements.
- Droits de veto pour les salariés sur les projets de PSE.
- Instaurer une Sécurité Sociale professionnelle tout au long de la vie.

La CGT propose ... SALAIRES

Augmentation des salaires
avec comme socle,
le SMIC à 1.600 Euros bruts.



MANIFESTATIONS à

BOURGES	10 h 30	Place Séraucourt
VIERZON	10 h 30	Place de la Résistance
ST AMAND	10 h 30	Place Jean Girault
ST-FLORENT	10 h 30	Place de la République
LA GUERCHE	10 h 30	Place du Gal de Gaulle

Le doute s'installe dans le gouvernement et le patronat du fait de la participation des salariés toujours plus importante dans les grèves et les manifestations et leur détermination à se faire entendre sur leur lieu de travail et de vie.

Pour s'en convaincre, il faut se rappeler que même des sénateurs jugent intolérable le niveau d'arrogance des patrons pour s'octroyer des parachutes dorés et des stock-options. Le Sénat a donc voté un amendement pour réduire le niveau des rémunérations de cette nature. Autre exemple, le débat sur la légitimité du bouclier fiscal s'élargit jusque dans le camp politique du Président de la République ! Son image ne suffit plus à faire passer les réformes. Les sondages actent jour après jour, son discrédit personnel et la volonté des salariés actifs et retraités de ne plus s'en laisser compter.

L'actualité s'en fait l'écho tous les jours. Les salariés dans les entreprises où tombent les plans sociaux, agissent ensemble et arrivent à faire reculer les directions sur des projets prétendument irréfutables.

La crise économique et sociale touche tout le monde. En plus, des salariés victimes de plans sociaux ou d'annonces de plans sociaux ; il y a celles et ceux, plus nombreux, concernés par la perte d'emploi du fait de la précarité ou parce qu'ils travaillent dans de très petites entreprises dans lesquelles les droits pour se défendre sont limités ou inexistantes.

Les fonctionnaires ne sont pas en reste, eux, dont on voudrait nous faire croire qu'ils sont un poids pour la société alors que nous avons besoin de plus de moyens humains et financiers dans les écoles, les hôpitaux, dans les transports, à la Poste ... etc.

Et pour *les retraités*, c'est le niveau des pensions, les conditions d'accès aux maisons de retraite, au logement qui assombrit leur quotidien.

Les jeunes qui revendiquent pour leur autonomie, leur logement et contre toutes les formes de précarité pour se construire un avenir.

La CGT propose ... RETRAITE

- A 60 ans à taux plein.
- 75 % du salaire antérieur.
- Indexation des retraites sur les salaires.

**La CGT propose ...
PROTECTION SOCIALE**

- Droits aux soins pour toutes et tous.
- Retrait de la Loi Bachelot.
- Réforme du financement pour répondre aux besoins.

**La CGT propose ...
SERVICE PUBLIC
POUR TOUS**

- Des Services Publics de qualité.
- De proximité pour favoriser le développement industriel, la cohésion sociale,

Pour toutes et tous, femmes et hommes, cadres, ouvriers ou employés, le fond du porte-monnaie se réduit à peau de chagrin.

50 % des Français déclarent ne pas partir en vacances cette année faute de moyens.

Pour toutes et tous, la priorité c'est d'augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux.

Sur les lieux de travail : on se réunit, on discute, on décide et on crée son syndicat quand il n'en n'existe pas. Ensuite, ensemble et unis, on exige de son patron qu'il réponde à nos revendications.

Sur les zones industrielles, commerciales ou artisanales : on se réunit entre salariés de la zone, on discute de ce qui nous est commun, on crée notre syndicat sur le site, pour ne plus se sentir seul et parce que plus nombreux on est plus forts, on se donne toutes les chances de gagner.

Sur les localités, retraités, privés d'emploi et précaires : c'est possible de s'organiser pour exiger pour les uns, de la sécurité et un emploi stable, pour les autres, du travail tout simplement ou encore de meilleures retraites et pensions.

Chacune et chacun compte et comptera pour gagner ensemble de véritables négociations sur l'emploi, le salaire, la protection sociale et les services publics.

Venez nombreuses et nombreux aux rassemblements à



BOURGES	10 h 30 Place Séraucourt
VIERZON	10 h 30 Place de la Résistance
ST AMAND	10 h 30 Place Jean Girault
ST-FLORENT	10 h 30 Place de la République
LA GUERCHE	10 h 30 Place du Gal de Gaulle

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Je souhaite prendre contact me syndiquer

NOM – Prénom :

Adresse

Entreprise :

Bulletin à retourner à l'UD-CGT du Cher - 8 Place Malus - 18000 BOURGES

10 Avril 2009

LE 1^{er} MAI : UNE LONGUE HISTOIRE PORTEUSE D'AVENIR.

Malgré toutes les tentatives de dévoiement dont elle est l'objet, notamment en lui accolant la signification de « Fête du Travail », la date du 1^{er} Mai conserve toute sa signification de lutte et de solidarité internationale pour construire un avenir meilleur à ceux qui produisent les richesses dans un monde en paix et fraternel.

Depuis la décision, il y aura 120 ans, d'organiser « une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu... » contenu dans la résolution du congrès constitutif de la II^{ème} Internationale Socialiste qui se tient à Paris en ce mois de Juillet 1889, il ne se passera pas une année, depuis le 1^{er} Mai 1890, même dans les périodes les plus sombres de l'histoire de notre pays, sans qu'il soit marqué par des luttes ou diverses initiatives contre l'exploitation, l'oppression ou la violence.

Pourquoi la date du 1^{er} Mai ?

L'accord sur le principe étant adopté, il restait à trouver une date. C'est ainsi que, malgré l'absence de syndicalistes américains qui ont adressé un message au Congrès, la résolution citée plus haut dit ceci :

«Attendu qu'une semblable manifestation a déjà été décidée pour le 1^{er} Mai 1890 par l'Américain Fédération Of Labor dans son Congrès de décembre 1888 tenu à St-Louis, cette date est adoptée pour la manifestation internationale».

L'objectif de la manifestation ? mettre *«les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail ... ».*

Ainsi naît le 1^{er} MAI !

A la date fixée, le 1^{er} Mai 1890, malgré les mesures de «guerre civile» prise par le pouvoir (arrestation de militants anarchistes et socialistes, mobilisation de la troupe armée jusqu'aux dents, interdictions des manifestations), 100.000 personnes défilent à Paris, 50.000 à Marseille, 40.000 à Lyon, 35.000 à St-Quentin, 20.000 à Reims et Angers, 12.000 à Bordeaux, 10.000 à Toulon ... La mobilisation pour *«la journée de 8 heures»* est énorme.

Devant ce succès inespéré, les initiateurs de la résolution du 20 juillet 1889, bien que ce ne fût pas

expressément prévu à une date fixe décident de renouveler chaque année l'appel à manifester pour le 1er Mai, dès 1891 (appel commun du Parti Ouvrier Français et de la Fédération Nationale des Syndicats).

A nouveau, le gouvernement tentera l'intimidation par un vaste déploiement de forces répressives. Malgré cela et les divisions en tous genres, plus unitaire que le précédent, ce deuxième 1^{er} Mai connaîtra un énorme succès, y compris à l'étranger (Hongrie, Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre, Pays scandinaves ...).

Les premiers martyrs du 1^{er} Mai

C'est à Fourmies, commune du Nord de la France où s'est implantée l'industrie textile, qu'éclate fin avril 1891 une grève dans une usine importante. Le patronat local, abandonnant le paternalisme ambiant, déclare la guerre aux « théories révolutionnaires ». Les ouvriers, en riposte, appellent à célébrer le 1^{er} Mai « dans l'union, le calme et la dignité ». Malheureusement, le maire cédant à la pression des patrons, fait appel à la troupe. Si cette dernière reste calme face à la manifestation, la gendarmerie provoquera des incidents toute la journée. Le face à face entre les manifestants et la troupe se termine par un ordre de tir. On relèvera 10 morts et des dizaines de blessés dont un nourrisson au sein de sa mère. L'âge moyen des martyrs de Fourmies était de 22 ans. C'est ainsi que le pouvoir en place fit expérimenter sur des cibles humaines le célèbre fusil Lebel.

L'indignation provoquée par ce massacre va traverser le pays mais aussi dépasser largement les frontières nationales. Ceux qui avaient espéré que la terreur poussée à son extrême pourrait refouler les idées révolutionnaires, réussirent au contraire à donner à la journée internationale des travailleurs une nouvelle dimension de lutte solidaire.

Le sang versé n'a pas été vain. Près de cent vingt ans plus tard il reste malgré les épreuves au cours des ans, un grand moment où les travailleurs expriment leurs communes aspirations au progrès social, à la liberté et à la Paix.

La CGT, depuis 1895 et ses efforts pour relancer dans les années 1900 un 1^{er} Mai « mort » reste l'un des principaux acteurs de cette grande journée de lutte.

*Texte préparé avec l'aide de l'Institut CGT d'Histoire Sociale – Région Centre
Bibliographie : 1^{er} Mai les 100 printemps.*



COMMUNIQUÉ INDECOSA-CGT

Baisse de 11,3 % du prix du gaz : Le gouvernement applique le « service minimum » !

Dans un communiqué commun, le Ministre de l'environnement et son homologue de l'économie ont annoncé une baisse de 11,3 % au 1^{er} avril pour les ménages bénéficiant des tarifs réglementés.

Pour les 11 millions de clients utilisant cette énergie, c'est une bonne nouvelle qui ne doit pas cacher les nombreux points de désaccords qui restent en suspens.

En effet, l'association de défense des consommateurs INDECOSA-CGT qui a mené la bataille depuis la mi Octobre ne peut se satisfaire d'une baisse sans rétroactivité au 1^{er} janvier. On ne peut pas d'un côté l'accorder aux industriels et de l'autre la refuser aux particuliers.

De plus, les mesures sociales d'aide aux plus démunis ne sont pas du tout adaptées au contexte économique et social de notre pays. Pour un couple avec un enfant la tarification spéciale de solidarité représente à peine 50 % de la prime à la cuve fioul fixée à 200 euros pour l'hiver 2008.

Pour réparer cette injustice sociale, l'INDECOSA-CGT demande un doublement des déductions forfaitaires accordées aux Français bénéficiant de la tarification spéciale de solidarité et étendre cette aide à tous les ménages non imposables au lieu de limiter aux seuls ouvrants droits à la couverture Maladie Universelle.

Montreuil, le 20 Mars 2009

Contact : Arnaud FAUCON, Secrétaire National au 01 48 18 87 31



URGENCES FINANCES UD

Le trésorier de l'UD et le Président de la Commission Financière et de contrôle lancent un appel urgent aux syndicats et sections syndicales.

Afin de régler les cotisations sociales trimestrielles au 15 Avril 2009 pour un montant de plus de 10.000 €uros, nous avons dû prélever 7.000 €uros du « Livret A ». Sur ce livret, seul « placement » de notre UD, il ne reste que la valeur d'un mois de fonctionnement.

Aussi, nous vous demandons de régler rapidement toutes les cotisations que vous avez perçues et d'adresser, selon vos possibilités et votre volonté, une participation exceptionnelle à l'Union Départementale.

*Vous remerciant par avance,
Recevez, nos fraternelles salutations syndicalistes.*

Eric PERROT
Trésorier de l'UD

Michel CHOLLET
Membre de la Commission Financière

« Le Mouvement Ouvrier du Saint Amandois »

Brochure réalisée par une figure de la vie syndicale des plus connues et des plus illustres : Jean-Claude COFFIN qui a passé l'essentiel de sa vie professionnelle aux Ets Thiolat d'Orval et sa vie syndicale comme secrétaire de son syndicat, secrétaire général de l'Union Locale des Syndicats CGT de St Amand.

Cette histoire sociale allie le mouvement ouvrier du Saint Amandois, ses dirigeants, ses luttes avec la vie économique et politique.

Ouvrage passionnant d'un auteur intègre, toujours fidèle et au service de la classe ouvrière, défendant haut et fort leurs intérêts en lien avec les intérêts sociaux et économiques de la localité et de son environnement.

Un certain nombre de biographies de ceux et non des moindres qui ont marqué ce mouvement y figure. Vous en avez sans doute connu et côtoyé quelques-uns !

Cette œuvre est réalisée en coopération avec le Collectif « 18 » de l'Institut CGT d'Histoire Sociale en Région Centre et le concours de l'UD CGT du Cher.

Cela représente beaucoup d'argent pour le faible budget dont nous disposons ! Voilà pourquoi, si vous êtes intéressés, nous faisons appel à vous pour souscrire au lancement et à la sortie de cette brochure, au prix privilégié de 4 € au lieu de 6 €. Il sera à votre disposition dès parution (automne 2009).

Guy QUENET

Institut CGT d'Histoire Sociale en Région Centre

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Brochure du « Le Mouvement Ouvrier du Saint Amandois »

Nom et prénom du souscripteur :

Adresse :

Code postal : Ville :

Facultatif :

N° de Tél. : Courriel :

Nombre d'exemplaires commandés :

Joindre un chèque selon la commande (4€ l'unité) à l'ordre de :

IHS CGT Région Centre. CCP La Source 451 – 54W

Signature (obligatoire)

A découper et retourner avec le chèque AVANT Septembre 2009 à :

Collectif départemental « 18 » de l'IHS CGT Région Centre
8 Place Malus – 18000 – BOURGES

Communiqué commun

Ensemble pour le service public de santé

NON au projet de loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires Les personnels exigent la prise en compte de leurs revendications

Après les grèves et les manifestations massives du 29 janvier et du 19 mars 2009, les questions les plus cruciales et les plus vitales pour l'ensemble des salariés et des hospitaliers demeurent.

Il n'est pas tolérable que le gouvernement reste sourd aux revendications et maintienne à l'ordre du jour ses réformes et au premier chef son projet de loi portant réforme de l'Hôpital et relatif aux Patients, à la Santé et aux Territoires, qui chaque jour voit, toujours plus, les oppositions se manifester.

Ce projet de loi, déjà voté à l'Assemblée Nationale, ne répond en rien aux attentes des usagers et aux revendications des personnels. Par ailleurs, outre les établissements publics de santé, ce projet s'attaque aux secteurs médico-social et social. Son examen doit être stoppé pour permettre un débat réellement démocratique sur le devenir de notre système de santé.

S'agissant de la psychiatrie, nos inquiétudes sont renforcées au moment où le gouvernement prépare deux projets de loi (réforme des hospitalisations sous contraintes et réorganisation territoriale de la prise en charge). Alors que la psychiatrie souffre avant tout d'un manque crucial de moyens en personnels, lits et places, nous réaffirons notre opposition à une politique sécuritaire ainsi qu'à la perspective de démantèlement de la psychiatrie de secteur proposée par le rapport Couty.

Dans le contexte actuel de crise économique amplifiée par la crise financière internationale, les politiques publiques doivent se tourner vers la réponse aux besoins sociaux, l'augmentation des salaires et le développement de l'emploi pour tous, ce qui implique de préserver la Sécurité Sociale et l'ensemble des systèmes de protection sociale, les services publics, gage de solidarité.

Nos secteurs professionnels de la santé, du social et du médico-social sont au cœur de ces enjeux humains. Ils nécessitent, pour assumer leurs missions auprès des populations, des moyens budgétaires, des capacités d'accueil supplémentaires, de la qualité, de la sécurité, de la proximité, des professionnels qualifiés et reconnus.

Les logiques comptables qui conduisent les politiques menées par les gouvernements successifs dans la santé, le social et le médico-social, doivent cesser. Le projet de loi Hôpital, Patients, santé et Territoires constitue une remise en cause du service public hospitalier déjà anticipé par la loi de Financement de la Sécurité Sociale 2009 qui organise l'asphyxie budgétaire inacceptable de nos établissements.

Les organisations signataires :

- Réaffirment leur volonté de défendre les services publics, le statut et les conventions collectives.
- Exigent l'augmentation générale des salaires, de la valeur du point dans la fonction publique et dans les conventions collectives. L'ensemble des grilles reconnaissant les qualifications doivent être revu à la hausse.
- Affirment leur opposition à la suppression des emplois dans les hôpitaux pour des raisons purement comptables. Cette réduction massive et programmée des personnels de toutes catégories ne peut qu'altérer la qualité des soins et réduire l'accès aux soins.
- Réclament le développement d'une véritable politique de l'emploi et de formation dans nos secteurs ainsi qu'un vaste plan visant à améliorer les conditions de travail des personnels.
- Condamnent la logique d'enveloppes budgétaires fermées et la Tarification à l'Activité ainsi que les remises en cause du financement solidaire de la protection sociale.
- Réclament que l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris conserve son statut particulier.
- Demandent que l'examen du projet de loi HPST soit stoppé pour permettre un débat réellement démocratique sur le devenir de notre système de santé.

L'ensemble des organisations demande que des négociations soient ouvertes sans délai sur ces sujets.

Des organisations

Syndicales des personnels :

- ▶ CGT Santé Action Sociale
- ▶ SUD Santé Sociaux
- ▶ CFTC Santé et Sociaux
- ▶ CFE-CGC Santé Action Sociale

Des organisations syndicales

de médecins :

- ▶ CPH
Confédération des Praticiens des Hôpitaux.
- ▶ AMUF
Association des Médecins Urgentistes Hospitaliers de France.
- ▶ INPH
Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers.
- ▶ SNPHAR
Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs.
- ▶ Comité de liaison de la psychiatrie publique (USP – SPH – IDDEPP).

-0-0-0-0-0-

C'est pourquoi, dans la suite des journées du 29 janvier et du 19 mars et dans ce contexte exceptionnel, les organisations syndicales signataires s'entendent pour faire du 1^{er} Mai un nouveau temps fort de mobilisation pour peser sur le gouvernement et le patronat.

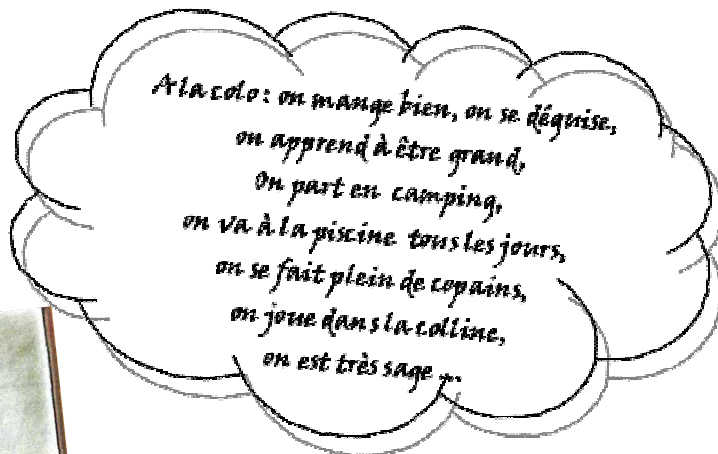
Elles appellent leurs organisations locales à chercher les modalités appropriées pour réussir cette journée de revendications syndicales. Elles seront de toutes les mobilisations unitaires en avril et en mai, notamment à l'APHP le 28 Avril.

Elles demandent, dès maintenant, à rencontrer ensemble les groupes parlementaires du Sénat. Sans réponse du gouvernement et des sénateurs, elles appelleront à des initiatives d'actions, y compris jusqu'à la grève, pendant le débat parlementaire au sénat prévu à partir du 11 Mai 2009.

Elles ont d'ores et déjà prévu de se revoir le 22 avril au soir.

Colonie de Péronne Le Carruge 71260

Séjours 2009



Association de l'œuvre de Vacances de Péronne
8 Place Malus – 18000 BOURGES
Le Centre de Vacances Jean Andros, agréé par la
Jeunesse et les sports du Cher, réunit toutes les
conditions de sécurité nécessaires pour l'accueil
d'enfants et d'adolescents.

Dates des séjours :
du 10 au 30 Juillet et du 3 au 23 Août

Renseignements et Inscriptions

- BOURGES 8 Place Malus le Mardi de 17 h 30 à 19 h
Tél 02 48 67 94 88 (répondeur en cas d'absence)
- VIERZON 11 Rue Marcel Perrin le Mardi de 17 h à 18 h 30 Tél 06 73 21 35 76
- ST-GERMAIN DU PUY Mairie Tél 02 48 30 84 18
- ST-FLORENT SUR CHER Mairie - Service Jeunesse Tél 02 48 55 68 50 ou 02 48 55 29 78

Pour tout renseignement complémentaire contacter le 02 48 75 49 13 ou 06 73 21 35 76

Découpez et retournez la fiche d'inscription ci-dessous par courrier : 8 Place Malus – 18000 BOURGES

Un devis personnalisé peut être établi dans chacune de nos permanences.
Le projet éducatif de l'œuvre est disponible sur simple demande.

Fiche d'Inscription

Mr Mme

Adresse :

Téléphone :

Nom, prénom, âge des enfants :

Séjour souhaité :